

COUPE DE FRANCE 2024
Individuels Benjamins, Minimes

CHAMPIONNATS DE France 2024
Individuels Cadets et Espoirs

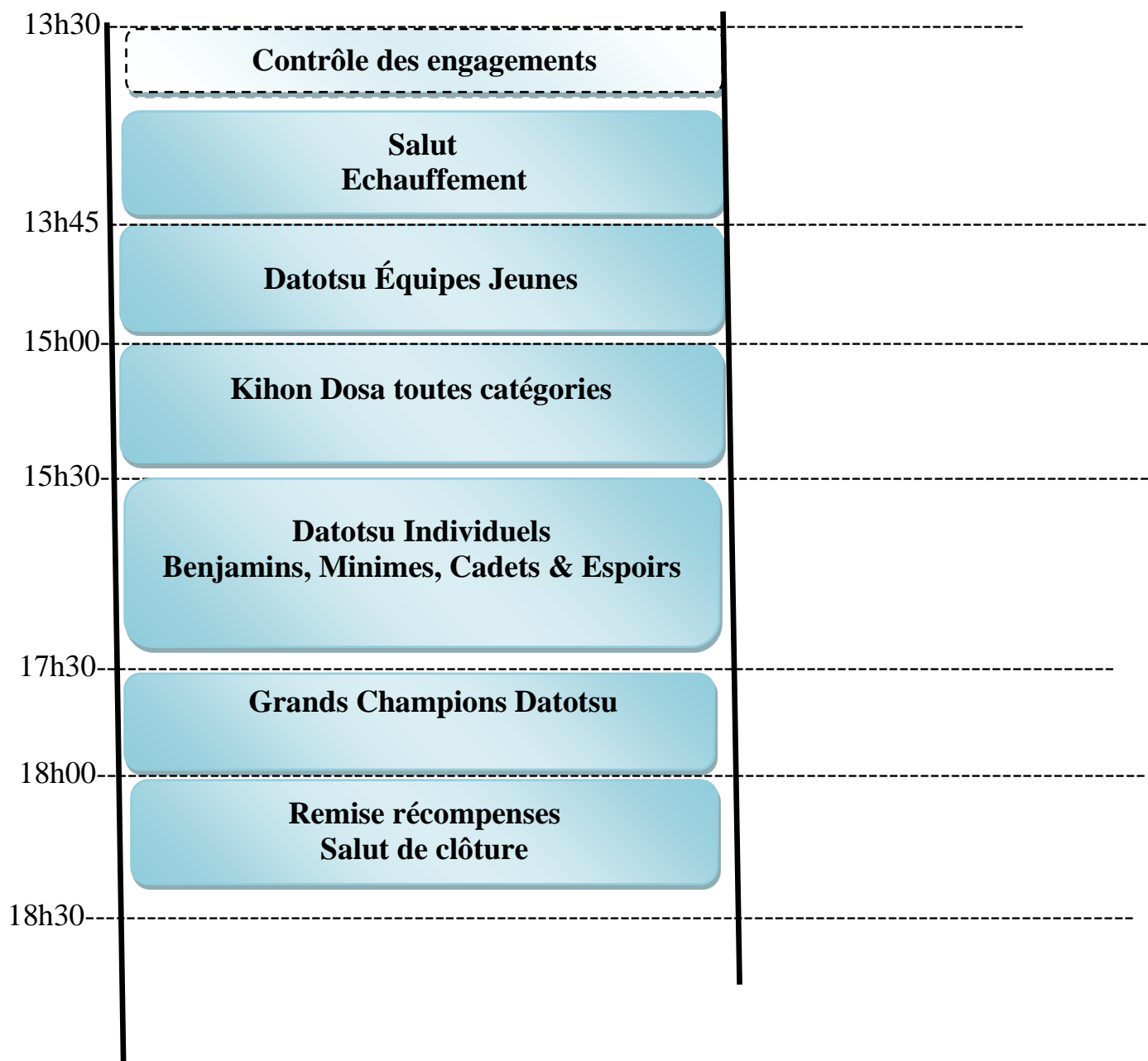
Équipes

Samedi 30 Mars 2024

Palais Omnisport Pierre DUPRES
18/20 rue de la Digue
78600 MAISONS LAFFITTE

Objet : Inscriptions Benjamins, Minimes, Cadets & Espoirs,
Disposant **D'UNE LICENCE CNKDR – Sport chanbara** pour l'année en cours.

PROGRAMME



Catégories d'armes

Les compétiteurs peuvent s'engager en **Kihon Dosa** ainsi que dans, au maximum, **2 des catégories d'arme** suivantes :

	Age	Kihon Dosa	Kodachi	Tate Kodachi	Nito Kodachi	Choken Morote	Tate Choken	Choken Libre	Nito	Temps de combat
BENJAMINS	Nés en 2011 et 2012	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON	NON	2 mn
MINIMES	Nés en 2009 ET 2010	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON	2 mn
CADETS	Nés en 2007 ET 2008	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	En fonction du grade	En fonction du grade	En fonction du grade	2 mn
ESPOIRS	Nées en 2006, 2007 & 2008	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	En fonction du grade	En fonction du grade	En fonction du grade	2mn

Équipes : 3 combattants : 1 dans chaque catégorie d'âge, tous en Kodachi.

EQUIPES	Benjamin	Minime	Cadet ou Espoir
Kodachi	X	X	X

Engagement

Conditions de participation :

Le Critérium National des Jeunes est ouvert à tous les enfants Benjamins & minimes à jour de leur licence de l'année en cours, de leur certificat médical, et munis d'une autorisation parentale.

Le Championnat de France est ouvert à tous les Espoirs et les Cadets à jour de leur licence de l'année en cours, de leur certificat médical, et munis d'une autorisation parentale.

Modalités d'inscription :

Les responsables des clubs doivent inscrire les compétiteurs de leur club. Ce faisant ils s'engagent à ce que leurs compétiteurs soient en règle en termes de licence de l'année en cours et de certificat médical.

Un contrôle des documents (Passeport, licence, certificat médical) sera effectué pour chaque catégorie.

Attention :

- Les inscriptions seront acceptées jusqu'au **VENDREDI 08 MARS 2024**, **et non modifiable le jour de la compétition**
- **Les inscriptions devront être envoyées uniquement au format numérique,** (Excel : fichier joint) à l'adresse suivante : chanbara.competitions@gmail.com.

Contrôle des engagements.

Le jour de la compétition, il n'y aura pas de contrôle des présences, les tirages au sort auront lieu en amont de la compétition, et les personnes absentes seront déclarées « forfaits ».

Pour les mineurs, les autorisations parentales devront être envoyées en même temps que les inscriptions à l'adresse suivante : chanbara.competitions@gmail.com.

Le seul formulaire accepté est en Pièce jointe au présent règlement.

Individuels

Datotsu

La règle du **SANBON SHOBU** s'appliquera.

Les compétiteurs ne pourront participer qu'à **deux catégories d'armes** en plus du Kihon dosa.

Les différentes catégories combattront en tableau direct.

Selon le nombre de participants une première phase de poule pourra être organisée.

En cas d'égalité à la fin du temps règlementaire, il y aura une prolongation (**Ensho**) sans limite de temps, jusqu'au premier **IPPON** marqué ou jusqu'à la première faute sanctionnée.

Seul le premier Ai-Uchi sera comptabilisé.

Pour chaque catégorie d'armes les 1^{er}, le 2^{ème} et les deux 3^{èmes} seront récompensés.

Grands Champions

Pour chaque catégorie d'âge, les vainqueurs des différentes catégories d'armes participeront à la catégorie Grand Champion, en **Kodachi**.

Cas particuliers :

1. Si un athlète est vainqueur de plus de la moitié des catégories d'armes de sa catégorie d'âge, il est automatiquement « Grand Champion ». Dans ce cas, les vainqueurs des autres catégories d'armes s'affronteront pour déterminer les 2^{ème} et 3^{ème}.

2. Si un athlète est vainqueur de la moitié des catégories d'armes de sa catégorie d'âge, il est automatiquement qualifié pour la finale « Grand Champion ».

Dans ce cas, les vainqueurs des autres catégories d'armes s'affronteront pour déterminer lequel ira en finale et lequel se classera 3^{ème}.

3. Si deux athlètes seulement ont remporté toutes les catégories d'arme sans qu'aucun n'en ait remporté plus de la moitié (cas N°1), ils se rencontreront en finale « Grand Champion ».

Dans ce cas, les meilleurs finalistes se disputeront la place de 3^{ème} (Si un athlète cumule plus de place de finaliste que les autres, il est automatiquement 3^{ème}).

Kihon Dosa

Les compétitions de Kihon Dosa pour chaque catégorie d'âge se dérouleront en même temps et seront arbitrées par trois arbitres pour commencer, puis par cinq arbitres à partir des ½ finales.

Les compétiteurs s'affronteront en tableau direct.

Selon le nombre de participant une première phase de poule pourra être organisée.

Pour chaque catégorie d'âge le 1^{er}, le 2^{ème} et les deux 3^{èmes} seront récompensés.

Équipe Datotsu :

Une équipe est composée de 3 combattants (minimum 2), qui s'affronteront uniquement en Kodachi, et chacun dans leur catégorie d'âge :

1 Benjamin + 1 Minime + 1 Espoir ou 1 Cadet.

Il ne peut pas y avoir plusieurs enfants d'une même catégorie d'âge dans la même équipe.

Les équipes peuvent être mixtes.

L'alliance de club n'est pas autorisée.

La composition des équipes sera à fournir sur place pendant le contrôle des engagements et restera inchangée durant toute la compétition.

Chaque club peut présenter **au maximum trois équipes, sous réserve qu'elles soient complètes (3 combattants)**.

Un club ne pouvant pas présenter une équipe complète pourra présenter au maximum une équipe constituée au minimum de 2 combattants.

La règle de **I'IPPON SHOBU** s'appliquera.

L'ai-Uchi compte comme un Hikiwake (1 point partout)

A partir des ½ finales, La règle du **SANBON SHOBU** s'appliquera.

En cas d'égalité de victoire le **Capitaine** choisi la catégorie pour le point décisif en **l'ippon shobu**. En cas de désaccord entre les capitaines, les commissaires sportifs procéderont à un tirage au sort.

FIGHTING SPIRIT :

Un combattant ayant particulièrement su être le représentant des valeurs fédérales et dont le comportement aura été remarqué sera désigné.